

Réaliser une charte développement durable L'île de Nantes, Pays de la Loire

Généralités :

Le développement durable vise à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux, il s'agit d'un modèle de développement dont les porteurs de projet s'emparent. La charte développement durable est un support efficace pour assurer la prise en compte des trois piliers du développement durable. En faisant appel à l'agence Franck Boutté Consultants en tant qu'assistance à maîtrise d'ouvrage, la SAMOA (Société d'Aménagement de la Métropole Ouest Atlantique) a rédigé en cahier des charges qui dicte les différentes étapes pour construire une charte de développement durable, adapté au territoire dans lequel s'insère la deuxième phase du projet d'aménagement de l'« île de Nantes », de 2012-2014.

La mise en place du projet :

L'agence Franck Boutté Consultants a en charge la rédaction d'une charte de développement durable adaptée au territoire et au projet, et l'élaboration d'une méthodologie de prescriptions négociées, fondée sur des figures de conception et de durabilité. Elle assure la continuité de la réflexion entreprise lors du [Plan Guide 1 du chantier d'Alexandre Chemetoff et associés](#) (urbaniste-paysagiste-architecte). Il s'agit d'une démarche partagée avec le maître d'œuvre, la SAMOA et ses partenaires. Les étapes suivies sont les suivantes:

- 1- Prendre en compte l'ambition portée par l'Île de Nantes en termes d'attractivité et d'innovation;
- 2- Etat des lieux des stratégies de développement durable sur le territoire et des enjeux environnementaux transversaux ;
- 3- Projection stratégique des objectifs et territorialisation de la performance et évolutivité des dispositifs (coefficient de biodiversité, coefficient d'imperméabilisation, densité à la parcelle (logements et habitants), empreinte carbone du bâti, densité, type d'accès au bâti, etc.);
- 4- Mise en place d'un suivi, d'un dispositif d'évaluation et d'un audit de réception à la livraison du projet.



Quel type de projet ?

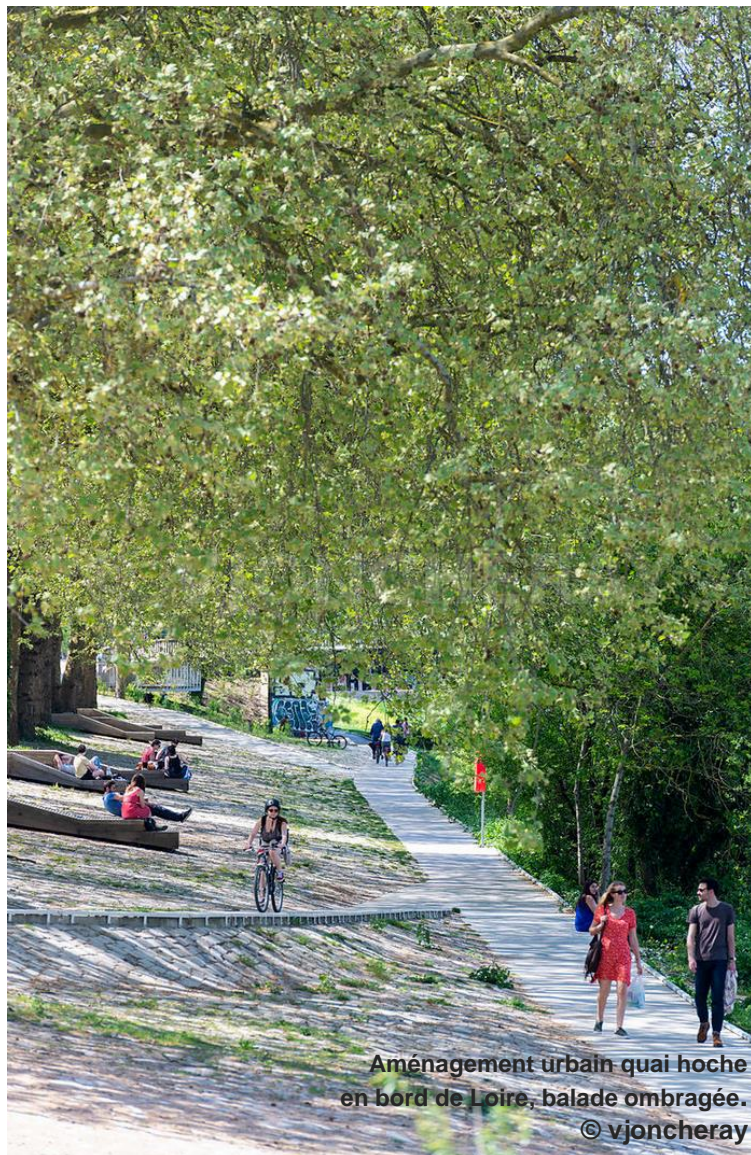
Construction neuve ou rénovation

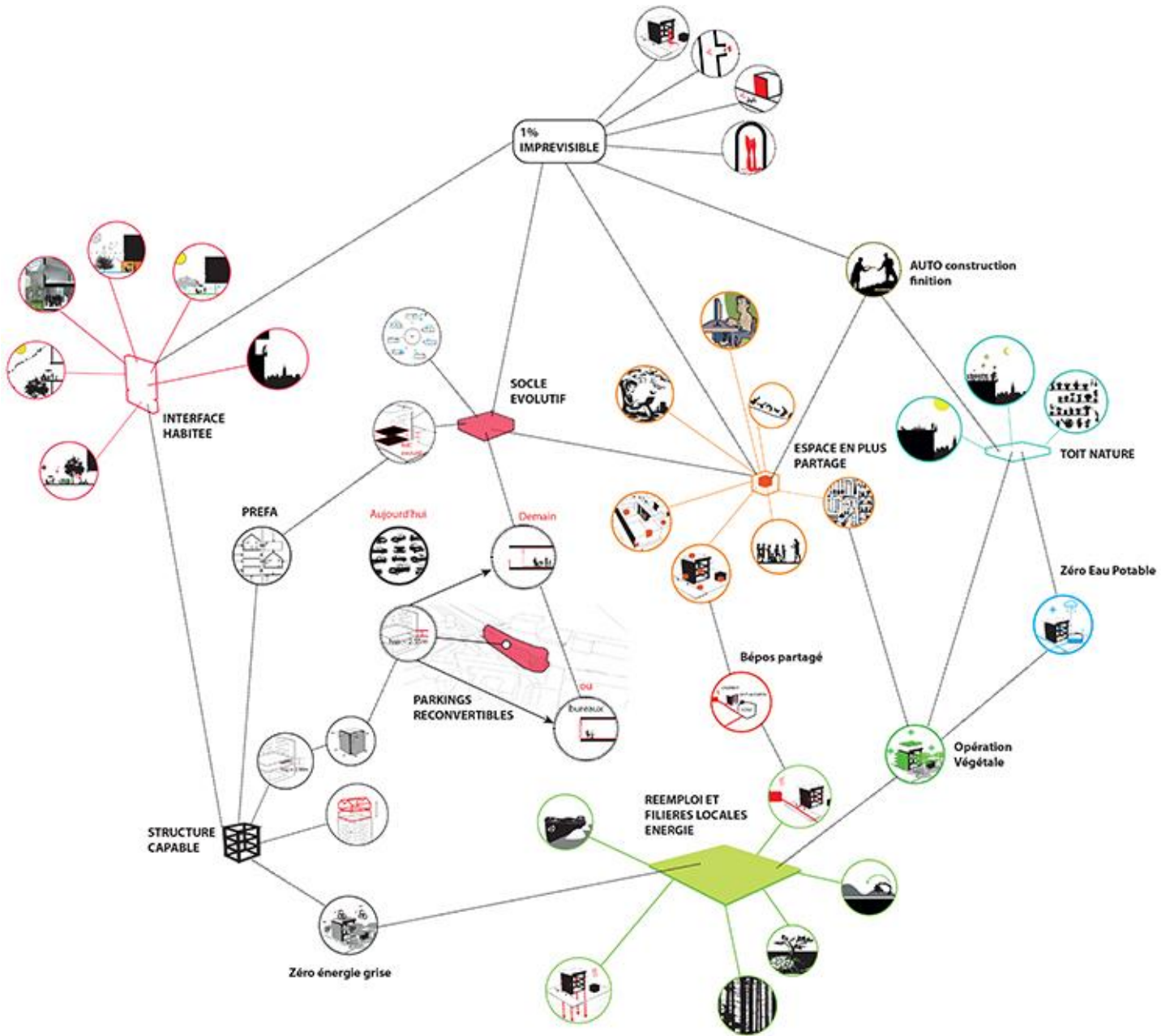
Qui réalise ?

Collectivité, SPL, SEM, EPL

Qui associer ?

AMO spécialisée





Sujets d'innovation : figures de résolution transversale pour le projet de l'île de Nantes
 © Franck Boutté Consultants